

**CASSE DES SERVICES
PUBLICS : GREVE
MARDI 7 MARS 2017**

P. 2

**RIFSEEP :
EN VIGUEUR DEPUIS
LE 1^{er} JANVIER 2017**

P.3

**J.L. MOUDENC
REÇOIT FO AU
CAPITOLE**

P. 4

Retrouvez-
nous sur



Grève à la Direction de l'Education – Ecoles Pilotes

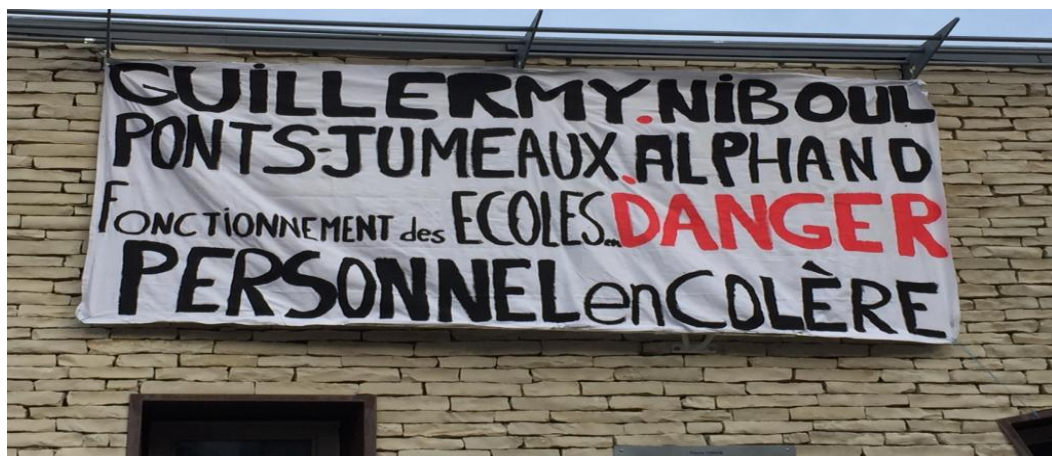
DOSSIER P. 2

REORGANISATION

Nouvelle organisation de travail pour l'ensemble des agents de l'Education.

CONDITIONS DE TRAVAIL DES ATSEM

Mise en place d'un groupe de travail national...



L'Administration souhaite mettre fin à un dispositif dont l'objectif (atteint) était de permettre de meilleures conditions de travail pour les acteurs éducatifs, mais surtout un meilleur rendu du service public auprès des enfants...



2017, année décisive...

Les élections présidentielles marqueront le premier semestre de cette nouvelle année et à n'en pas douter, impacteront la fonction publique.

Comme toujours, **FO, libre et indépendant** de toute emprise politique, **ne donnera aucune consigne de vote ni au premier, ni au second tour.**

E dit o

Pascal Maynaud

Secrétaire Général

Syndicat Force Ouvrière -Toulouse

En effet, pour notre Organisation syndicale, chacun est libre de ses convictions et libre de les exprimer dans le respect de la démocratie.

Néanmoins, quel que soit le candidat élu, les réformes entamées par le protocole PPCR et le RIFSEEP notamment continueront dans les années à

venir, pénalisant toujours plus nos conditions de travail et notre rémunération.

FORCE OUVRIERE s'acharnera encore en 2017 à défendre ses positions dans l'intérêt des agents et dans le respect d'un dialogue social de qualité. C'est d'ailleurs le souhait que nous avons récemment formulé à Monsieur le Maire : **un réel dialogue social de fond et pas seulement sur la forme.**

PENSEZ-Y !

Lauréat d'un examen ? Envoyez votre attestation de réussite à la DRH - Service Carrière.

Lauréat d'un concours ? Informez-en votre Direction, qui est en charge d'en informer la DRH (formulaire Sesame - nomination après concours).

Vous pouvez en complément envoyer votre attestation de réussite à la DRH - Service Carrière.

REORGANISATION DE LA DIRECTION

Depuis plusieurs mois, la Direction de l'Education, la DRH ainsi que les Organisations Syndicales travaillent à la mise en place d'une nouvelle organisation de travail pour l'ensemble des agents du Service Education.

Plusieurs groupes de travail ont déjà eu lieu avec les différents intervenants sur les structures (ATSEM, Adjoint Technique et Directeurs CLAE).

FO, présent à chaque groupe de travail depuis la première heure, porte les revendications des agents et se félicite des avancées obtenues, notamment les correspondants de gestion du personnel intégrés sur les territoires ou encore le passage en journée continue pour l'ensemble des Adjoints Techniques des écoles maternelles et primaires.

Néanmoins, nous restons vigilants lors des négociations en cours et redoublerons d'attention au moment de la mise en œuvre du projet.

PENSEZ-Y !

Vous êtes en Arrêt Maladie? Pensez à envoyer votre certificat d'Arrêt de travail à la DRH - Service Absentéisme pour prise en compte par les services compétents.

En bref

MOBILISATION

En grève

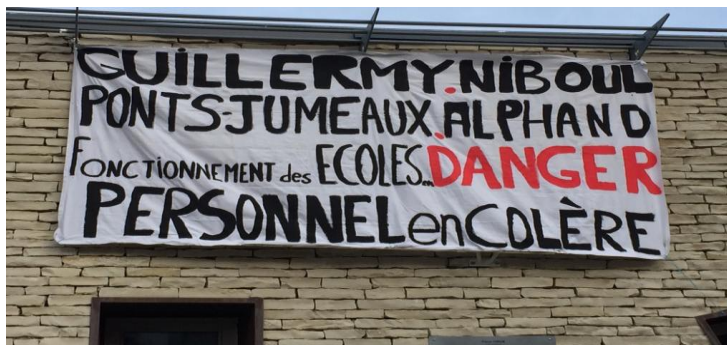
Mardi 7 mars 2017

Portons nos revendications

Les organisations syndicales de la Fonction Publique Territoriale FO, CGT, FAFPT et SNUTER-FSU, appellent l'ensemble des personnels à participer à la journée de grève et de manifestations...

Suivez l'actualité sur notre site : www.fo-municipauxtoulouse.com

Ecoles Pilotes en colère !



Historique

En 2012, l'Administration a souhaité lancé une expérimentation dont l'objectif était de permettre de meilleures conditions de travail pour les acteurs éducatifs, mais surtout un meilleur rendu du service public auprès des enfants. Le dispositif a depuis été étendu à quatre Ecoles maternelles : Niboul, Guilhermy, Pont-Jumeaux, Alphand.

Constat

Un bilan unanimement positif pour les enfants et leurs parents, enseignants, animateurs, directeurs de CLAE, ATSEM) couplé d'un taux d'absentéisme quasi nul.

Incompréhension

L'Administration souhaite mettre fin au dispositif à compter de la rentrée scolaire 2017.

Négociation

Les ATSEM de ces quatre écoles ont saisi FO afin de porter leurs revendications et défendre leur souhait de maintenir ce dispositif sur les quatre établissements l'ayant adopté.

Bien que nous comprenions la volonté d'harmonisation de l'Administration à l'échelle de la Collectivité, nous continuons à porter les revendications de l'ensemble du personnel éducatif

des écoles pilotes.

Action

L'administration, opposée à revenir sur sa position, FO a déposé un préavis de grève illimitée.

Une première journée d'action a eu lieu simultanément sur les quatre écoles le 31 janvier 2017 avec l'ensemble du personnel éducatif.

Une pétition pour le maintien du dispositif lancée par les parents d'élèves a recueilli quelques 630 signatures (parents et personnel éducatif). FO a alerté les Maires de Quartier concernés afin de les sensibiliser sur le dossier et son ampleur.

Suites

Le préavis de grève toujours en cours, des actions sont d'ores et déjà prévues dès la rentrée de février afin de maintenir le rapport de force, conséquence de l'échec du dialogue social.

CONDITIONS DE TRAVAIL DES ATSEM

Par des grèves et des manifestations organisées par FO et CGT les 14 décembre et 1er février derniers dans de nombreuses communes de France, et notamment à Toulouse, les agents ont alerté les pouvoirs publics sur une nécessaire amélioration de leurs conditions de travail et d'emploi. Ces actions se sont donc révélées payantes puisque le gouvernement compte enfin améliorer le sort des ATSEM. L'exécutif mettra en place à la fin du mois avec des représentants syndicaux un groupe de travail sur "l'organisation et les conditions du travail" des Agents Territoriaux Spécialisés des Ecoles Maternelles (ATSEM). Le Conseil Supérieur de la Fonction Publique Territoriale vient d'adopter un rapport sur le sujet, qui a été présenté au Gouvernement le 13/02/2017.



Une première victoire pour les quelque 54.000 ATSEM. Des négociations se tiendront à partir de fin février entre les ministères concernés et les syndicats de la Fonction Publique sur "l'organisation et les conditions de travail" de ces agents de catégorie C chargés de seconder les enseignants de maternelle durant le temps scolaire et de nettoyer les classes en dehors de ce temps.

Suivez les avancées du dossier sur notre site : www.fo-municipauxtoulouse.com/section-education

PPCR

Mise en application !

Le protocole PPCR, rejeté depuis la première heure par FO, entre en application au 1^{er} janvier 2017 pour l'ensemble des agents de la Fonction Publique Territoriale. A compter de cette date, TOUS LES AGENTS, quel que soit leur grade et leur filière, en subissent les effets :

- Fusion de grades en catégorie C
- Avancement d'échelon à la durée maximale (suppression de la durée minimale)
- Revalorisation anecdotiques de nos grilles indiciaires (quelques euros sur 4 ans)

Pour FO, comme pour la CGT et Solidaires, ce protocole était et reste aujourd'hui encore **INACCEPTABLE** car il provoque l'allongement de nos carrières sans contrepartie financière significative. Nous perdons sur tous les fronts !! C'est pourquoi, **nous avons voté CONTRE**.

Mais rassurons-nous, nous pouvons compter sur d'autres « syndicats » pour voter POUR (UNSA, CFTD, FA-FPT, CGC, ...) des mesures aussi néfastes qui impactent les carrières et les salaires de quelques 1.900.000 fonctionnaires territoriaux.

Vous souhaitez une étude précise et personnalisée de votre situation avec PPCR, contactez-nous.



LIGNE INFO SANTE SOCIAL

Accompagnement social - Ecoute psychologique au travail

Dans le cadre du partenariat « prévoyance - garantie maintien de salaire » avec la MNT, la Mairie de Toulouse et Toulouse Métropole proposent à l'ensemble des agents, en complémentarité des services existants de la DRH une ligne téléphonique « **Info Santé Social** ».

Cette ligne d'écoute psychologique et sociale vise à identifier les difficultés rencontrées et à orienter les agents pour y répondre. Véritable lieu d'écoute et d'échange, le dispositif garantit **confidentialité et strict respect du secret médical et social**.

Il permettra aux agents d'avoir un premier niveau de réponse sur des problématiques sociales et psychobiologiques apportées par un personnel qualifié (Ligneclaire).

du lundi au vendredi de 8h à 20h
et le samedi de 8h à 17h



PRIMES

RIFSEEP

Depuis le 1^{er} janvier 2017

Le Régime Indemnitaire tenant compte des Fonctions, des Sujétions, de l'Expertise et de l'Engagement Professionnel...

...En pratique

Le RIFSEEP remplace les autres régimes en vigueur dans la fonction publique d'État et la territoriale depuis le 1^{er} janvier 2017. FO conteste plus que jamais ce système qui individualise un peu plus encore les salaires.

Avec sa mise en place, ce sont les modalités d'attribution du Régime Indemnitaire qui se voient modifiées. Alors que le montant du RI était jusqu'à maintenant fonction du grade de l'agent, il sera dorénavant composé de deux éléments :

- 1^{ère} composante liée au poste occupé (IFSE : Indemnité de Fonctions, de Sujétions et d'Expertise), fixe,
- 2^{ème} composante liée à l'agent (CIA : Complément Indemnitaire Annuel), facultative, et dont le montant peut varier d'une année sur l'autre, selon la manière de servir de l'agent.

Procédure de mise en place :

1. La concertation avec les Organisations Syndicales (à travers des groupes de travail) en vue d'un passage du dossier en Comité Technique pour avis.
2. L'organe délibérant, par délibération, détermine l'enveloppe budgétaire et fixe les bénéficiaires, les modalités de versement ainsi que les critères d'attribution.
3. L'autorité territoriale, par arrêté individuel, attribue à chaque agent son régime indemnitaire en respectant le cadre prévu par la délibération.

La position de FO

Pour FO, il s'agit d'un système inégalitaire, inéquitable et opaque dont on ne connaît ni les modalités de répartition, ni les critères et ni les montants.



Nous sommes :

- **CONTRE une individualisation de nos salaires**
- **CONTRE la remise en cause des garanties statutaires**, qui aura un impact sur la mobilité : Qui ira sur un poste moins coté, synonyme d'une baisse de salaire ?
- **CONTRE la déconnexion du grade et des missions**: le danger est la déqualification de postes permettant à un agent d'exercer des fonctions qui ne relèvent pas de son grade sans en avoir le salaire indiciaire.
- **CONTRE une mise en place à enveloppe constante** : pas de revalorisation des montants indemnitaire prévus

A Toulouse

Des groupes de travail avec l'Administration devraient être organisés courant 2017 pour la mise en place du RIFSEEP. **FO, comme à son habitude, sera présent à la table des négociations pour défendre nos acquis et notre statut, dans l'intérêt tant individuel que collectif des agents.** Nous ne manquerons pas de vous informer du contenu des négociations à venir.



COSAT Journée récréative du 11 décembre 2016

Suite à divers incidents intervenus lors de la « boum des ados » au « Moulin des Roches » (nouveau nom du C Moon Palace) de nombreux parents d'enfants présents ce jour-là ont attiré notre attention : **salle surchargée, bagarres, hospitalisations, fin prématurée de l'évènement.**

FO a immédiatement alerté par courrier Monsieur le Président du COSAT afin d'obtenir des éclaircissements sur les points relayés par les parents :

- **Capacité de la salle ?** Selon nos informations 600 personnes debout...
- **Combien de participants ?** Selon nos informations >1000 ados
- **Combien d'accompagnants/encadrants ?**

M. le Président du COSAT nous a rapidement fait parvenir sa réponse. Malheureusement, alors que nous saluons sa réactivité, nous déplorons dans sa réponse l'absence d'éléments quantitatifs, **particulièrement sur ces trois interrogations** qui nécessitent pourtant, pour FO, des données précises ; il en va tout de même de la sécurité de nos enfants !!

Nous sommes convaincus que le nouveau Directeur du COSAT (gérant associé du C Moon Palace il y a seulement 3 ans) saura, en connaissance de cause, nous apporter ces précisions au plus vite...

Courriers disponibles sur fo-municipauxtoulouse.com/Actions

Rencontre avec le Directeur des Sports



Accompagnés de délégués FO de la Direction, nous avons rencontré **M. BARBAZANGE**, récemment arrivé au sein de notre Collectivité en qualité de **Directeur du Service des Sports**.

Avec 571 agents (+20 contractuels en moyenne par mois), cette Direction est une des plus importantes de la Collectivité. Largement représentatif ici aussi, FO a tenu à rencontrer M. le Directeur. A l'ordre du jour : agents de maîtrise, méthodes de travail, revendications générales, ...

Comme nous en avons l'habitude, nous privilégions **TOUJOURS** la négociation à l'action (qui n'intervient qu'après l'échec éventuel des négociations).

C'est en réalisant ce travail de fond, parfois fastidieux, que nous débloquons des situations problématiques. Ainsi, et nous soulignons la **démarche volontariste de M. BARBAZANGE** de même que sa disponibilité, nous avons convenu d'un commun accord de rencontres régulières avec ce dernier afin de traiter des dossiers spécifiques, qu'il s'agisse de situations individuelles ou collectives. Prochain RDV le 11/04/2017.

EN DIRECT DES SERVICES



Guillaume
DAMIENS
&
André
MERIC

Direction des Activités Physiques et Sportives

Date d'entrée respective dans la Collectivité :
2004 / 2006

Missions :

- Maître Nageur Sauveteur
- Enseignement et animation

Guillaume et André s'accordent pour le dire : Ils aiment enseigner (même si cela est trop peu à leur goût) et transmettre des valeurs humaines et faire partager leur passion pour le sport en général et la natation en particulier... Retrouvez leur entretien intégral sur notre site dans la rubrique en Délégués/En direct des Services sur :

fo-municipauxtoulouse.com

+ DE SERVICES

sur

fo-municipauxtoulouse.com

ALERTES SMS

FO municipaux de Toulouse communique aussi par SMS. Alors, si vous souhaitez, vous aussi, recevoir les informations importantes rapidement, envoyez votre nom et prénom par SMS au **07 82 56 33 73**

Plus d'info sur notre site
fo-municipauxtoulouse.com

J.L. MOUDENC reçoit FO au Capitole

Organisation syndicale tant représentative que responsable, FO attache depuis toujours une importance toute particulière à s'entretenir de manière régulière avec Monsieur Le Maire.

Ainsi, M. Moudenc a répondu favorablement, comme à l'accoutumée, à **notre sollicitation**. La rencontre a eu lieu le 13 janvier 2017 au Capitole en présence des responsables FO Ville de Toulouse, de M. De Lagoutine et M. Thomas.

Cette nouvelle rencontre nous a permis de **réaffirmer nos positions** sur différents sujets (avancements, conditions de travail, recrutements, méthodes de travail, ...) et de souligner les dysfonctionnements que nous dénonçons régulièrement : délais de réponses trop longs, dialogue social largement perfectible, ...

Naturellement, comme nous l'avons expliqué à M. Le Maire, FORCE OUVRIERE demeure un syndicat **constructif** qui maintient une présence régulière et active dans les différents groupes de travail afin de porter la voix des agents que nous représentons.



Syndicat **Force Ouvrière**
Municipaux de Toulouse



05.61.22.24.41



fo.municipaux@wanadoo.fr



4 avenue du Château d'Eau
31300 TOULOUSE



Ligne A - St Cyprien